

**Question orale de la Députée Kattrin JADIN à M. Didier REYNDERS, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères, concernant le second tour des élections présidentielles du Sénégal.**

**Kattrin Jadin (MR):**

Monsieur le Ministre, contrairement à ce que le chef d'Etat actuel Abdoulaye Wade affirmait pendant sa campagne, les élections présidentielles sénégalaises connaîtront un second tour, qui a été programmé le 18 mars prochain.

Le Président Wade est arrivé en tête du premier tour avec 34,85% des voix, et sera opposé à son ancien Premier ministre Macky Sall, qui est aujourd'hui son opposant et a obtenu la confiance de 26,57% des Sénégalais.

La polémique avait entouré la candidature d'Abdoulaye Wade à sa propre succession : il brigue en effet un troisième mandat, alors que la Constitution sénégalaise limite en principe les mandats présidentiels successifs à deux. La Cour constitutionnelle avait finalement jugé cette candidature recevable, non sans que les tensions autour de cette question ne provoquent des émeutes et six à quinze morts, selon les sources.

A l'approche du second tour, tous les scénarios sont possibles. L'absence d'une victoire au premier tour signifie que le Président sortant a épuisé ses réserves de voix. Il tente donc de rallier certains de ses opposants. Mais il est également possible que ceux-ci se rangent tous derrière la candidature de Macky Sall. Dans ce cas de figure, Abdoulaye Wade vivrait ses derniers jours à la tête de l'Etat sénégalais. Et si le cas devrait se présenter, les pronostics vont bon train quant la manière dont il acceptera sa défaite.

Monsieur le Ministre, voici donc mes questions à ce sujet. Craignez-vous un conflit au Sénégal à la suite des résultats de ce deuxième tour? Considérez-vous le Sénégal comme un pays sûr pour les voyageurs belge, compte tenu de cette actualité politique mouvementée ? Monsieur le Ministre, je vous remercie pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Didier Reynders, Ministre:**

Je suis encouragé par le déroulement du 1<sup>er</sup> tour des présidentielles qui s'est tenu dans le calme malgré de vives tensions les semaines précédant le vote. Les électeurs sénégalais ont fait preuve d'une grande maturité. J'espère que la suite du processus se déroulera tout aussi bien et en appelle au sens des responsabilités de tous les acteurs impliqués.

Le second tour se tiendra plus probablement le 25 mars prochain.

Je confirme la validité des conseils aux voyageurs pour le Sénégal, tels qu'ils figurent sur le site web du Département. Il est possible de voyager au Sénégal mais une vigilance accrue est de mise compte tenu du fait que le pays se trouve en période électorale. En cas de manifestation, il est conseillé de limiter ses déplacements, d'éviter tout attroupement et de se tenir informé de l'évolution de la situation. Il va de soi que notre Ambassade à Dakar et mes services suivent au plus près les évolutions de la situation et modifieront l'avis de voyage en conséquence si nécessaire.